

## Document d'information

### ENTENTE DE CONTRIBUTION DE 1 MILLION DE DOLLARS ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Canada et le Mexique ont déjà mené plusieurs projets à terme depuis la signature, en mars 1990, d'un Accord de coopération dans le domaine de l'environnement. Cet effort concerté a permis à Environnement Canada et au Secrétariat mexicain au développement urbain et à l'écologie (SEDUE) d'effectuer une évaluation approfondie des besoins et des priorités, qui ont ensuite été jumelés aux ressources disponibles en vertu de l'entente de contribution de 1 million de dollars, annoncée aujourd'hui, dans le domaine de l'environnement.

Cette initiative canado-mexicaine dans le domaine de l'environnement vise deux objectifs principaux :

- s'attaquer aux priorités du SEDUE et renforcer ses capacités de faire respecter les lois promulguées par le Mexique dans le domaine de l'environnement;
- mettre en évidence le savoir-faire des secteurs public et privé canadiens dans le domaine de la technologie environnementale et ouvrir la voie à une future collaboration entre les deux pays.

L'entente de contribution de 1 million de dollars comporte 6 volets :

- \* Vérification de l'observation
- \* Gestion des substances nocives et des déchets dangereux
- \* Contrôle de la pollution atmosphérique
- \* Évaluation des incidences environnementales
- \* Espèces menacées
- \* Éducation mésologique

Voici quelques exemples de programmes canadiens offerts au SEDUE.

#### VÉRIFICATION DE L'OBSERVATION

##### Acquisition d'un laboratoire mobile

Le Canada fournira un laboratoire mobile qui sera, pour le SEDUE, le premier du genre. Cette camionnette de camping spécialement